



# Rapport Annuel 2007

Détail des comptes  
de l'exercice 2007  
et leurs annexes

Rapport de l'organe de révision

**Le Léman toute l'année**

---

**COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN**

## **Table des matières**

<b>Compte d'exploitation de l'exercice 2007</b>	
<b>Produits</b>	Page 4
<b>Charges</b>	Page 5
<b>Compte de résultat de l'exercice 2007</b>	Page 7
<b>Bilan au 31 décembre 2007</b>	
<b>Actif</b>	Page 8
<b>Passif</b>	Page 9
<b>Compte des immobilisations de l'exercice 2007</b>	Page 10
<b>Compte des amortissements de l'exercice 2007</b>	Page 11
<b>Tableau de financement</b>	Page 12
<b>Notes sur le compte d'exploitation</b>	Pages 13 à 15
<b>Annexe aux comptes au 31 décembre 2007</b>	Pages 16 à 22
<b>Rapport de l'organe de révision</b>	Page 23

# 1 Compte d'exploitation de l'exercice 2007

## Produits

	<b>Comptes 2007</b>	Variation	2006
	CHF en milliers	%	CHF en milliers
<b>A Produits de transport bruts</b>	<b>20 167</b>	<b>110.2%</b>	<b>18 299</b>
./. Commissions, rabais, escomptes	- 934	135.9%	- 688
<b>Produits de transport nets</b>	<b>19 233</b>	<b>109.2%</b>	<b>17 612</b>
<b>B Produits accessoires</b>	<b>3 574</b>	<b>117.7%</b>	<b>3 038</b>
1. Fermages et loyers	667	110.1%	606
2. Prestations internes	2 084	131.6%	1 583
3. Prestations pour des tiers	74	33.8%	220
4. Produits de fonds de roulement	8	83.7%	10
5. Autres produits	741	119.9%	618
<b>Total des produits</b>	<b>22 808</b>	<b>110.5%</b>	<b>20 649</b>

## 2 Compte d'exploitation de l'exercice 2007

### Charges

	<b>Comptes 2007</b>	Variation	2006
	CHF en milliers	%	CHF en milliers
<b>A Charges pour le personnel</b>	<b>18 488</b>	<b>110.0%</b>	<b>16 814</b>
1. Traitements et salaires	14 036	109.8%	12 780
2. Allocations, indemnités diverses, uniformes	1 837	105.7%	1 739
3. Charges sociales	2 615	113.9%	2 295
<b>B Frais de choses</b>	<b>9 294</b>	<b>113.4%</b>	<b>8 196</b>
<b>1 Dépenses générales</b>	<b>1 386</b>	<b>103.6%</b>	<b>1 337</b>
1.1. Organes et mandataires de la société	309	97.3%	317
1.2. Cotisations et impôts	371	72.2%	514
1.3. Dépenses générales pour le personnel	374	192.9%	194
1.4. Frais administratifs	331	106.5%	311
<b>2 Informatique</b>	<b>261</b>	<b>110.4%</b>	<b>236</b>
<b>3 Marketing, publicité</b>	<b>1 078</b>	<b>116.4%</b>	<b>926</b>
<b>4 Assurances et sécurité</b>	<b>273</b>	<b>133.3%</b>	<b>205</b>
<b>5 Fermages et loyers</b>	<b>30</b>	<b>100.1%</b>	<b>30</b>
<b>6 Energie</b>	<b>4 176</b>	<b>114.1%</b>	<b>3 661</b>
6.1. Carburants, combustibles et chauffage	3 787	115.4%	3 281
6.2. Energie électrique	256	101.3%	253
6.3. Gaz, eau, lubrifiants	133	105.0%	127
<b>7 Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien</b>	<b>2 090</b>	<b>116.1%</b>	<b>1 801</b>
7.1. Frais d'entretien bâtiments	293	79.0%	371
7.2. Frais d'entretien bateaux	1 797	125.7%	1 430
<b>C Amortissements</b>	<b>3 017</b>	<b>127.9%</b>	<b>2 359</b>
1. Immobilisations	2 948	128.1%	2 301
2. Pièces de rechange	0	0.0%	10
3. Frais d'augmentation du capital	69	144.3%	48
<b>D Frais de capitaux</b>	<b>218</b>	<b>226.6%</b>	<b>96</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>31 018</b>	<b>112.9%</b>	<b>27 466</b>
<b>E Résultat d'exploitation</b>	<b>-8 210</b>	<b>120.4%</b>	<b>-6 816</b>
Excédent des charges d'exploitation			
	<b>22 808</b>	<b>110.5%</b>	<b>20 649</b>



### 3 Compte de résultat de l'exercice 2007

	<b>Comptes 2007</b>	Variation	2006
	CHF en milliers	%	CHF en milliers
<b>1 Résultat d'exploitation</b>	<b>-8 210</b>	<b>120.4%</b>	<b>-6 816</b>
1.1. Excédent des charges d'exploitation			
<b>2 Charges et produits extraordinaires</b>	<b>990</b>	<b>298.0%</b>	<b>332</b>
2.1. Charges exercices antérieurs	-2	NA	
2.2. Produits exercices antérieurs	94	4329.7%	2
2.3. Charges extraordinaires	-41	NA	
2.4. Produits extraordinaires	609	NA	
2.5. Remise de dette MS Lausanne par les cantons de Vaud, Genève, Valais	330	100.0%	330
<b>3 Indemnité art. 49 LCF</b>	<b>633</b>	<b>157.3%</b>	<b>403</b>
3.1. Part Confédération	424	140.9%	301
3.2. Part canton de Vaud	209	205.7%	102
3.3. Attribution à la réserve pour pertes futures (art. 64 LCF) Soldes de résultats analytiques 2006	-6	7.3%	-76
<b>4 Couverture du déficit d'exploitation par les cantons de Vaud, Genève et Valais</b>			
4.1. Perte reportée au 1 <sup>er</sup> janvier	6 158		5 998
4.2. Couverture du déficit d'exploitation 2006 par les cantons	-6 158		-5 998
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-6 593</b>	<b>107.1%</b>	<b>-6 158</b>

## 4 Bilan au 31 décembre 2007

### Actif

	<b>Comptes 2007</b>	%Bilan	2006	%Bilan
	<b>CHF en milliers</b>		<b>CHF en milliers</b>	
<b>1 Immobilisations</b>	<b>63 095</b>	<b>78.8%</b>	<b>54 450</b>	<b>79.9%</b>
1.1. Compte des immobilisations	120 856	151.0%	89 386	131.2%
1.2. Objets inachevés	1 352	1.7%	21 230	31.2%
./. Compte d'amortissements	-59 113	73.9%	-56 166	82.4%
<b>2 Fonds de roulement</b>	<b>8 281</b>	<b>10.3%</b>	<b>5 664</b>	<b>8.3%</b>
2.1. Caisse et chèques postaux	323	0.4%	389	0.6%
2.2. Banques c/c commerciaux	5 339	6.7%	3 240	4.8%
2.3. Valeurs en portefeuille	0	0%	0	0%
2.4. Entreprises de transport	389	0.5%	377	0.6%
2.5. Débiteurs clients	892	1.1%	373	0.5%
2.6. Débiteurs divers	637	0.8%	363	0.5%
./. Provision pour débiteurs douteux	-151	0.2%	-63	0.1%
2.7. Approvisionnements	728	0.9%	754	1.1%
2.8. Actifs transitoires	123	0.2%	233	0.3%
<b>3 Valeurs incorporelles</b>	<b>195</b>	<b>0.2%</b>	<b>158</b>	<b>0.2%</b>
3.1. Frais d'augmentation du capital	195	0.2%	158	0.2%
<b>4 Fonds en faveur du personnel</b>	<b>1 871</b>	<b>2.3%</b>	<b>1 722</b>	<b>2.5%</b>
<b>5 Solde débiteur du compte de résultat</b>	<b>6 593</b>	<b>8.2%</b>	<b>6 157</b>	<b>9.0%</b>
	<b>80 035</b>	<b>100.0%</b>	<b>68 152</b>	<b>100.0%</b>

## 5 Bilan au 31 décembre 2007

### Passif

	<b>Comptes 2007</b>	%Bilan	2006	%Bilan
	CHF en milliers		CHF en milliers	
<b>1 Capital propre</b>	<b>23 153</b>	<b>28.9%</b>	<b>19 147</b>	<b>28.1%</b>
<b>1.1. Capital social</b>	<b>21 063</b>	<b>26.3%</b>	<b>17 063</b>	<b>25.0%</b>
1.1.1. 48 000 actions nom. A CHF 100.–	4 800	6.0%	4 800	7.0%
1.1.2. 162 625 actions nom. B CHF 100.–	16 263	20.3%	12 263	18.0%
<b>1.2. Réserves affectées</b>	<b>2 090</b>	<b>2.6%</b>	<b>2 085</b>	<b>3.1%</b>
1.2.1. Réserve d'amort. art. 10, al. 3 ORCO	309	0.4%	309	0.5%
1.2.2. Réserve pour pertes futures art. 64 LCdF trafic Lausanne-Evian	1 782	2.2%	1 776	2.6%
<b>2 Capital étranger</b>	<b>49 621</b>	<b>62.0%</b>	<b>41 562</b>	<b>61.0%</b>
<b>2.1. Engagements fixes</b>	<b>37 177</b>	<b>46.5%</b>	<b>31 337</b>	<b>46.0%</b>
2.1.1. Leasings financiers	5 987	7.5%	0	0.0%
2.1.2. Hypothèque 1 <sup>er</sup> rang BCV, à intérêt variable non cumulatif (nominal 800')	676	0.8%	676	1.0%
2.1.3. Hypothèque 2 <sup>ème</sup> rang des pouvoirs publics à intérêt variable, non cumulatif (nominal 4 800')	4 762	5.9%	4 762	7.0%
2.1.4. Emprunt sans intérêt VD	15 148	18.9%	15 656	23.0%
2.1.5. Emprunt sans intérêt GE	5 977	7.5%	5 792	8.5%
2.1.6. Emprunt sans intérêt VS	1 497	1.9%	1 452	2.1%
2.1.7. Emprunt sans intérêt conditionnellement remboursable VD	2 100	2.6%	2 100	3.1%
2.1.8. Emprunt sans intérêt conditionnellement remboursable GE	825	1.0%	721	1.1%
2.1.9. Emprunt sans intérêt conditionnellement remboursable VS	204	0.3%	178	0.3%
<b>2.2. Engagements courants</b>	<b>12 444</b>	<b>15.5%</b>	<b>10 225</b>	<b>15.0%</b>
2.2.1. Créanciers et fournisseurs	3 704	4.6%	1 903	2.8%
dont Avances s/ augmentation de capital 2008	742	0.9%	0	0.0%
2.2.2. Provisions et transitoires	3 181	4.0%	2 183	3.2%
2.2.3. Avance couverture de déficit 2007 VD	3 932	4.9%	4 221	6.2%
2.2.4. Avance couverture de déficit 2007 GE	1 329	1.7%	1 612	2.4%
2.2.5. Avance couverture de déficit 2007 VS	298	0.4%	307	0.5%
<b>3 Fonds en faveur du personnel</b>	<b>1 871</b>	<b>2.3%</b>	<b>1 722</b>	<b>2.5%</b>
<b>4 Contribution d'investissement des pouvoirs publics</b>				
<b>Subventions conditionnellement remboursables</b>	<b>5 390</b>	<b>6.7%</b>	<b>5 720</b>	<b>8.4%</b>
4.1. Etat de Vaud	3 612	4.5%	3 834	5.6%
4.2. Etat de Genève	1 426	1.8%	1 513	2.2%
4.3. Etat du Valais	352	0.4%	374	0.5%
	<b>80 035</b>	<b>100.0%</b>	<b>68 152</b>	<b>100.0%</b>

## 6 Compte des immobilisations de l'exercice 2007

	Etat au 1.1.2007 CHF en milliers	Augmentations en 2007 CHF en milliers	Diminutions en 2007 CHF en milliers
<b>1 Installations</b>			
1.1. Installations des débarcadères	4 308	41	
1.2. Bâtiments et installations fixes			
1.2.1. Bâtiments et installations fixes	11 681	455	
1.2.2. Installations et machines des chantiers navals et des ateliers	1 317	24	
<b>2 Bateaux et dock flottant</b>			
2.1. Bateaux à vapeur pour le service des voyageurs			
2.1.1. Bateaux à vapeur pour le service des voyageurs	35 315	1 385	
2.1.2. Equipements	809	275	
2.2. Bateaux à moteur pour le service des voyageurs			
2.2.1. Bateaux à moteur pour le service des voyageurs	51 043	7 374	
2.2.2. Equipements	662	375	
2.3. Autres bateaux	85	-	
2.4. Autres installations flottantes (dock)	2 820	279	
<b>3 Divers</b>			
3.1. Véhicules à moteur	115	69	
3.2. Objets mobiliers			
3.2.1. Informatique/câblage réseau	573	74	
3.2.2. Billetterie Ascom	655	65	
3.2.3. Objets mobiliers et divers	1 010	48	
	<b>110 392</b>	<b>10 464</b>	<b>-</b>
<b>4 Objets inachevés</b>			
4.1. Bâtiment administratif		30	
4.2. Bâtiment DSR		30	
4.3. Bateau «La Suisse»		941	
4.4. Divers	224	144	16
<b>Total des travaux en cours</b>	<b>224</b>	<b>1 144</b>	<b>16</b>
<b>5 Subventions à fonds perdus pour assainissement de la Confédération, des cantons de Vaud, Genève Valais et de la ville de Lausanne</b>			
<b>Total général</b>	<b>110 616</b>	<b>11 609</b>	<b>16</b>
<b>6 Valeurs incorporelles</b>			
6.1. Pièces de réserve (Non valeur conformément aux directives de l'OFT)			
6.2. Frais d'augmentation du capital 2005	165	-	
6.3. Frais d'augmentation du capital 2006	74	-	
6.4. Frais d'augmentation du capital 2007	-	106	

## 6 Compte des amortissements de l'exercice 2007

Etat au 31.12.2007 CHF en milliers	Taux	Etat au 01.01.2007 CHF en milliers	Augmentations en 2007 CHF en milliers	Diminutions en 2007 CHF en milliers	Etat au 31.12.2007 CHF en milliers	Valeur comptable au 31.12.2007 CHF en milliers
4 349	5.0%	3 773	61		3 833	516
12 136	2.0%	7 557	93		7 650	4 486
1 341	5.0%	1 087	15		1 102	239
36 700	3.0%	10 178	944		11 122	25 578
1 085	10.0%	474	108		582	502
58 417	3.0%	27 306	1 233		28 539	29 878
1 036	10.0%	325	104		429	607
85	5.0%	13	4		17	68
3 098	5.0%	2 055	169		2 224	875
185	12.5%	46	23		69	116
647	25/10%	522	44		565	81
720	10.0%	530	72		602	118
1 057	10.0%	501	77		579	479
<b>120 856</b>		<b>54 366</b>	<b>2 948</b>	<b>-</b>	<b>57 313</b>	<b>63 543</b>
30						30
30						30
941						941
352						352
<b>1 352</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 352</b>
		1 800	-		1 800	-1 800
<b>122 209</b>		<b>56 166</b>	<b>2 948</b>	<b>-</b>	<b>59 113</b>	<b>63 095</b>
		10	-			
165		66	33		99	66
74		15	15		30	44
106		-	21		21	85

## 7 Tableau de financement de l'exercice 2007

	<b>Comptes 2007</b>	2006
	CHF en milliers	CHF en milliers
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat d'exploitation	-8 210	-6 816
Indemnité art. 49 LCF « trafic Lausanne-Evian »	633	403
Produits extraordinaires	1 033	332
Charges extraordinaires	-44	-
Amortissements sur immobilisations corporelles	2 948	2 064
Variation des provisions	983	-25
Variation comptes de régularisation	212	69
<b>Capacité d'autofinancement de l'exploitation</b>	<b>-2 445</b>	<b>-3 973</b>
Variation débiteurs	-806	497
Variation créanciers et fournisseurs	1 802	-720
Variation approvisionnements	25	40
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>1 021</b>	<b>-183</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'exploitation</b>	<b>-1 424</b>	<b>-4 155</b>
<b>Opérations d'investissements</b>		
Installations	-520	-414
Bateaux et dock flottant	-9 688	-2 448
Divers	-257	-135
Travaux en cours	-1 128	-7 394
Valeurs incorporelles	-37	-26
<b>Flux de fonds relatifs aux investissements</b>	<b>-11 630</b>	<b>-10 417</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Augmentation du capital	4 000	4 000
Leasings financiers	5 987	-
Solde couverture de déficit exercice antérieur	19	366
Avances couverture de déficit de l'exercice	5 559	6 140
Contribution d'investissements des pouvoirs publics	-330	-330
Prêt VD	-508	848
Prêt GE	289	-160
Prêt VS	71	-18
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations de financement</b>	<b>15 087</b>	<b>10 847</b>
Variation des disponibilités	2 033	-3 725
Disponibilités au 1 <sup>er</sup> janvier	3 628	7 353
<b>Disponibilités nettes au 31 décembre</b>	<b>5 662</b>	<b>3 628</b>
<u>Disponibilités</u>	<u>31.12.2007</u>	<u>31.12.2006</u>
Caisse et comptes de chèques postaux	323	389
Banques comptes courants commerciaux	5 339	3 240
<b>Total</b>	<b>5 662</b>	<b>3 628</b>

## 8 Notes sur le compte d'exploitation

### 1. Produits de transport bruts

Types de produits	2007	2006	Variation (%)
	CHF en milliers	CHF en milliers	
Trafic touristique	7 785	7 301	+6.6%
Trafic régional	4 412	3 997	+10.4%
Abonnements CFF	3 939	3 731	+5.6%
Locations / Charters	2 869	2 358	+21.7%
Autres (y.c. part. France)	1 162	912	+27.4%
<b>Total</b>	<b>20 167</b>	<b>18 299</b>	<b>+10.2%</b>

La hausse des produits de transport bruts provient essentiellement d'une hausse de la fréquentation de 5.0%.

La base tarifaire est demeurée inchangée en CHF tandis que le taux de change EUR/CHF a été revu à la hausse (+3.4% soit une augmentation inférieure à la hausse réelle de l'EURO).

Grâce à une conjoncture favorable, la hausse du chiffre d'affaires est particulièrement intéressante dans le domaine des locations privées (438 locations en 07 contre 360 en 06).

La participation contractuelle française s'est élevée, selon convention en vigueur à CHF 1 098' contre CHF 882' en 2006. Là également, la CGN a pu bénéficier d'un effet positif du taux de change EUR/CHF.

Le solde de la hausse du chiffre d'affaires de transport provient d'une augmentation relative des produits à plus forte valeur ajoutée supérieure à la moyenne.

La variation de la provision sur les abonnements CFF annuels et 1/2 tarif d'une durée de un an et plus figure sous la rubrique « Autres » (CHF -484' en 2007) et non pas sous la rubrique abonnements CFF, ceci dans le but de pouvoir comparer la variation brute réelle des recettes provenant de la vente d'abonnements CFF.

### 2. Fermages et loyers

Ce poste comprend essentiellement les revenus de location liés à la sous-traitance par la CGN de l'activité de restauration sur les bateaux. Les contrats de location prévoyant un loyer basé sur le chiffre d'affaires, la CGN a pu bénéficier en 2007 de la hausse du chiffre d'affaires réalisée par nos partenaires.

### 3. Prestations internes

Les travaux de rénovation de la flotte de la CGN sont partiellement réalisés en interne par le personnel de la société, en hiver notamment lorsque l'activité est réduite. Au total, 26 529 heures ont été activées en 2007, le tout à un tarif horaire de CHF 77.24 (coût complet), ce qui représente un total de CHF 2 049'. Les principales heures du personnel activées concernent la restauration en cours de «LA SUISSE» pour 3 960 heures ainsi que les heures effectuées sur les bateaux «LAUSANNE» (3 427h), «RHONE» (3 403h) ainsi que «LEMAN» (3 216h).

## 8 Notes sur le compte d'exploitation

### 4. Autres produits

Types de recettes	2007	2006	Variation (%)
	CHF en milliers	CHF en milliers	
Différence de change	275	261	+5.4%
Revenus divers, marketing	414	307	+34.8%
Sponsoring	52	50	+4.0%
<b>Total</b>	<b>741</b>	<b>618</b>	<b>+19.9%</b>

Le taux de change EUR/CHF retenu durant l'exercice a été fixé à CHF 1.50 pour un EURO. Le taux réel a quant à lui évolué dans une fourchette comprise entre 1.60 et 1.65 durant la majeure partie de l'année, ce qui a permis à la CGN d'engendrer des gains de change conséquents cette année encore.

### 5. Charges pour le personnel

L'augmentation des prestations fournies (498 140 km parcourus contre 435 197 l'année précédente) a entraîné une augmentation relativement importante de la masse salariale en 2007. L'effectif annuel est passé de 161 à 171 (+ 10 personnes en EPT) pour un effectif de pointe de 195 durant la saison d'été.

Des efforts considérables ont également été consentis dans le domaine de la formation du personnel de navigation (nouveaux bateaux, augmentation de l'offre). Le nombre d'heures dues (supplémentaires, jours fériés et vacances) atteint dorénavant 39 613 heures au 31 décembre ce qui a nécessité une augmentation de la provision de CHF 410'.

La hausse annuelle des salaires a été de 2.2% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges sociales et autres frais du personnel représentent dorénavant 24.1% de la masse salariale brute contre 24.0% en 2006.

### 6. Energie et carburants

Dès l'exercice 2007, dans un but de présentation optimale des différentes rubriques de charges d'exploitation, l'ensemble des dépenses relatives aux coûts d'énergie (carburants, combustibles, chauffage) figurent sous cette rubrique tandis que les dépenses relatives à l'entretien, qu'elles soient constituées de fournitures ou de prestations de tiers figurent dorénavant sous la rubrique « Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien ». Les résultats pour l'exercice 2006 ont été retraités de la même manière.

La variation par rapport à l'exercice précédent provient d'une part de l'amélioration de l'offre (+15.7% de km parcourus) et d'autre part de la hausse importante des coûts des carburants. Grâce à l'achat judicieux de carburant à terme durant le courant de l'exercice, cette hausse a toutefois pu être limitée en 2007. L'évolution de ce poste demeure incertaine pour 2008.

## 8 Notes sur le compte d'exploitation

### 7. Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien

Les remarques figurant sous le point 6 ci-dessus sont valables ici également.

Les efforts conséquents entrepris pour l'entretien de la flotte justifient la hausse des charges en la matière.

### 8. Amortissements

Outre les explications figurant sous le point 1 de l'annexe aux comptes, nous constatons une augmentation de la charge d'amortissements des actifs en 2007. Celle-ci provient de l'augmentation de la valeur des immobilisations brutes suite à l'achat de plusieurs bateaux en 2007 ainsi qu'à la reclassification de certains travaux en cours suite à l'achèvement des projets concernés (les travaux en cours ne sont en général pas amortis durant la période de construction).

### 9. Frais de capitaux

Le financement de l'achat de deux bateaux de type NAVIBUS® a été réalisé par leasing. La dette relative à ces achats figure au passif du bilan de la société. Les tranches de remboursement trimestrielles sont comptabilisées partiellement sous forme de remboursement de la dette et partiellement sous forme de charge d'intérêt sous cette rubrique.

### 10. Charges et produits extraordinaires

Une indemnité de la VVSSU pour l'achat de matériel de sécurité des usagers (gilets de sauvetage) ainsi qu'une indemnité pour la mise en place de matériel de détection incendie sur plusieurs bateaux pour un montant global de CHF 558' ont été comptabilisées au 31.12.2007.

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2007

### Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes sont en conformité avec les dispositions de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires (ORCO) ainsi qu'avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en milliers de francs suisses.

#### 1. Compte des immobilisations

Le compte des immobilisations corporelles enregistré, selon le principe des montants bruts:

- en tant qu'augmentations :
  - a) Les dépenses pour la construction ou l'acquisition de nouvelles installations (équipements fixes ou mobiles et véhicules) et les dépenses pour le remplacement d'installations complètes ou de parties d'installations;
  - b) Les dépenses pour l'extension, le complément, le renouvellement ou la transformation des installations et des véhicules disponibles.
- en tant que diminutions :

Le démantèlement, l'aliénation ou la mise hors service permanente des objets ou parties d'objets dont les coûts ont grevé le compte des immobilisations lors de leur acquisition. La valeur de l'installation (y compris les imputations ultérieures pour agrandissements ou transformations) est déduite du compte.

#### Dispositions particulières

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

#### Amortissements

Le compte d'amortissements dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés, d'une part, sur la base des coûts de construction et d'acquisition et, d'autre part, sur la base de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans les fourchettes imposées dans l'ordonnance du DETEC. Il s'agit d'amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais qui suivent, en général, les taux suivants :

Bateaux pour service voyageurs	3.0 %
Equipements de bateaux	10.0 %
Autres bateaux et installations flottantes	5.0 %
Installations de débarcadères	5.0 %
Bâtiments et installations fixes	2.0 %
Installations et machines	5.0 %
Véhicules à moteur	12.5 %
Informatique	25.0 %
Objets mobiliers, billetterie, câblage	10.0 %
Pièces de réserve	10.0 %

La valeur nette au bilan des actifs immobilisés doit être considérée comme valeur d'usage au sens des normes Swiss GAAP RPC.

#### Activation en 2007

Les principes d'activation énumérés ci-dessus sont respectés pour l'exercice 2007.

Concernant les rénovations 2007, les règles suivantes ont été appliquées :

- les factures de tiers ont été activées à 100%,
- les prestations internes, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, mais en accord avec l'ORCO, ont été activées aux coûts complets provenant de la comptabilité analytique.

En 2007, 26 529 heures ont été activées au tarif horaire de CHF 77.24, ce qui représente un montant de CHF 2 049'.

#### 2. Valeurs en portefeuille

La nature des titres détenus correspond plus à des soutiens financiers qu'à des placements à rendement. Ils sont totalement amortis.

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2007

### 3. Débiteurs

Pour les débiteurs faisant l'objet de poursuites, étant en faillite, bénéficiant d'un sursis concordataire ou suscitant des doutes fondés concernant la capacité de respecter leurs engagements, la Compagnie constitue une provision adéquate pour risque sur créances douteuses.

### 4. Approvisionnements

Les stocks sont en général basés sur la valeur d'acquisition ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

### 5. Valeurs incorporelles

Frais d'augmentation du capital 2005	CHF	165'
./. Amortissement cumulé au 31.12.2007	<u>CHF</u>	<u>99'</u>
Solde 31.12.2007	CHF	66'

Frais d'augmentation du capital 2006	CHF	74'
./. Amortissement au 31.12.2007	<u>CHF</u>	<u>30'</u>
Solde 31.12.2007	CHF	44'

Frais d'augmentation du capital 2007	CHF	106'
./. Amortissement au 31.12.2007	<u>CHF</u>	<u>21'</u>
Solde 31.12.2007	CHF	85'

En dérogation aux Swiss GAAP RPC 10, les frais d'augmentation de capital ont été portés au bilan. Ils sont indiqués séparément et amortis en 5 ans (CO art.664).

### 6. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds (total au 31.12.2007 CHF 1 871') se trouvent à l'actif et au passif du bilan, selon les exigences de l'OFT.

Ils représentent le fonds de la caisse de secours en cas de maladie pour CHF 1 089' ainsi que le fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours en faveur du personnel de la CGN pour CHF 781'.

### 7. Solde débiteur du compte de résultat

Le solde débiteur de l'exercice 2007 de CHF 6 593' est pris en charge par :

le canton de Vaud (70.78%)	CHF	4 667'
le canton de Genève (24.14%)	CHF	1 591'
le canton du Valais (5.08%)	CHF	335'

Les pourcentages indiqués sont basés sur l'offre 2007 et peuvent varier sensiblement en fonction de la comptabilité analytique réelle de l'exercice à valider par les cantons.

### 8. Capital étranger

Dans le cadre du financement accordé pour la rénovation des bateaux « Montreux », « Henry-Dunant » et « Col-Vert », la situation au 31.12.2007 se présente comme suit :

Canton de Vaud	CHF	4 837'
Canton de Genève	CHF	1 909'
Canton du Valais	CHF	471'

Ces prêts sans intérêt ont été remboursés pour la somme de CHF 271' en 2007.

Dans le cadre du financement accordé pour la rénovation du « Savoie », l'achat de deux vedettes et la rénovation du chantier, la situation au 31.12.2007 se présente comme suit :

Canton de Vaud	CHF	2 411'
Canton de Genève	CHF	4 894'
Canton du Valais	CHF	1 230'

Ces prêts sans intérêt ont été remboursés pour la somme de CHF 486' en 2007 (hors versements décomptés finaux pour CHF 610').

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2007

### 9. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements

	2007	2006
Emprunt hypothécaire 1 <sup>er</sup> rang, de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant l'ensemble des biens immobiliers de la Compagnie à concurrence de CHF 684'. La dette hypothécaire s'élève à CHF 676'.	CHF 4 486'	CHF 1 039'
Emprunt hypothécaire 2 <sup>ème</sup> rang des Pouvoirs publics grevant l'ensemble des biens de la Compagnie (hors actifs financés par leasing, conditionnellement remboursable en fonction des résultats. Aucun remboursement ni paiement d'intérêts en 2007):	CHF 56 481'	CHF 54 450'
Confédération	CHF 1 257'	
Canton de Vaud	CHF 1 640'	
Canton de Genève	CHF 699'	
Canton du Valais	CHF 177'	
Commune de Lausanne	CHF 990'	
<b>Total</b>	<b>CHF 4 762'</b>	

### 10. Leasings

L'achat de deux bateaux de type NAVIBUS® (le « COPPET » et le « GENEVE ») ainsi que de trois véhicules pour le transport du personnel a été financé par le biais de cinq contrats de leasing. Conformément à la norme SWISS GAAP RPC 13, ces transactions doivent être considérées comme des leasings financiers (et non opérationnels). Ils sont donc portés au bilan. La valeur comptable nette des objets financés par leasing figure dans les actifs immobilisés tandis que la dette de leasing y relative figure dans les fonds étrangers à long terme au passif du bilan. La durée d'amortissement contractuelle des leasings est de 10 ans alors que la durée de vie comptable est de 33 ans pour les bateaux.

Au 31 décembre 2007, la valeur nette à l'actif des objets financés par leasing est de CHF 6 614'.

### 11. Créanciers et fournisseurs

Ce poste comprend notamment les avances sur augmentation de capital 2008 effectuées par Pro Vapore (ABVL) pour CHF 614' ainsi que par Monsieur Omar Danial pour CHF 118'.

	Variation	2007	2006
<b>12. Provisions</b>			
Provision pour heures supplémentaires :			
Attribution en 2007	CHF 411'	CHF 1 603'	CHF 1 192'
Provision abos généraux CFF			
Attribution en 2007	CHF 484'	CHF 1 475'	CHF 991'

Conformément aux instructions de l'Office fédéral des transports et en dérogation à la Swiss GAAP RPC 23, ces deux montants figurent dans la rubrique « Provisions » au lieu de « Passifs de régularisation ».

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2007

### 13. Avance de fonds pour prestations 2007

L'avance de fonds pour paiement des prestations 2007 a été effectuée par les trois cantons :

Canton de Vaud	CHF 3 932'
Canton de Genève	CHF 1 329'
Canton du Valais	CHF 298'

Après acceptation des comptes par l'Assemblée générale, ces avances se régularisent par compensation du déficit 2007 au bilan.

La somme de CHF 1 098', représentant la participation forfaitaire de la France aux coûts non couverts en 2007, a été intégralement encaissée au cours de l'exercice 2007.

### 14. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds se trouvent à l'actif et au passif du bilan, selon les exigences de l'OFT.

Ils représentent des fonds de secours en faveur du personnel de la CGN (voir point 6).

### 15. Engagement de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés de la CGN est assurée par la fondation commune Caisse de pensions de l'ASCOOP, entité juridiquement distincte, conformément au droit suisse.

Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Le plan de prévoyance est un plan qualifié de « plan en primauté de cotisations » au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16. La contribution de l'employeur est reprise sans modification en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance dans le compte charges sociales.

Le taux de couverture de l'ASCOOP au 31.12.2006 est de 75%. Des mesures d'assainissement de la caisse sont en cours (5% du salaire coordonné) et sont prises en charge par la société à raison de 60% ainsi que par les employés pour le solde.

Au 31.12.2007 figure dans les comptes une créance de l'ASCOOP de CHF 159'. Une créance en faveur de la caisse de compensation d'entreprises suisses de transport (AVS) de CHF 139' est également ouverte au 31 décembre 2007. Ces deux factures représentent les acomptes de décembre et ont toutes deux été payées en début d'exercice 2008.

### 16. Contribution d'investissement des pouvoirs publics

Un remboursement de CHF 330' est intervenu durant l'exercice. Il s'agit du remboursement partiel du prêt sans intérêt accordé pour le financement du MS Lausanne, d'un montant initial de CHF 11 000'.

Le remboursement se répartit à raison de :  
CHF 221' pour le canton de Vaud,  
CHF 87' pour le canton de Genève,  
CHF 22' pour le canton du Valais.

### 17. Contrat d'importance en cours :

Un 3<sup>ème</sup> contrat de leasing a été signé en 2007 pour l'acquisition d'un nouveau petit bateau le « VALAIS ».

La livraison du bateau, tout comme la première redevance, sont prévues en 2008.

	2007	2006
	CHF 4 657'	

### 18. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles (indice 113)

Bateaux à vapeur, à moteur,  
bateau atelier et dock flottant  
Bâtiments  
Débarcadères  
Biens mobiliers

CHF 129 910'	CHF 123 750'
CHF 16 058'	CHF 15 473'
CHF 417'	CHF 404'
CHF 5 817'	CHF 5 817'

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2007

### 19. Prêts actionnaires à la société

Les prêts accordés par les différentes collectivités publiques ainsi que par la Banque Cantonale du Valais doivent être considérés comme des prêts actionnaires au sens de la norme Swiss GAAP RPC 24. Ces prêts sont répertoriés au bilan selon les commentaires figurant sous les points 8, 9 et 15 ci-dessus. Au total ces prêts s'élèvent à CHF 36 580'.

### 20. Structure du capital propre

Avec l'augmentation de capital de CHF 4 000' (actions nominatives B) bouclée en 2007, le montant du capital actions au 31.12.2007 de CHF 21 063' se répartit dorénavant comme suit :

48 000 actions nominatives A d'un montant de CHF 100.00 chacune, entièrement libérées, détenues par les collectivités publiques ou les établissements de droits publics. Les actions A donnent droit à une répartition préférentielle de l'actif en cas de liquidation. 162 625 actions nominatives B d'un montant

de CHF 100.00 chacune, entièrement libérées.

Droit de vote : chaque action A ou B donne droit à une voix.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la CGN qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour une action. Les actions ne peuvent être transférées que par cession. Pour être valable, la cession doit être notifiée à la société.

En milliers de CHF	Capital actions		Réserve Art.10 Al. 3 ORCO	Réserve Art 64 LCdF	Fonds propres
	Actions A	Actions B			
Etat au 31.12.2003	4 800'	6 263'	309'	1 655'	13 026'
Variation réserves 2004				37'	
Etat au 31.12.2004	4 800'	6 263'	309'	1 691'	13 062'
Augmentation du capital		2 000'			
Variation réserves 2005				9'	
Etat au 31.12.2005	4 800'	8 263'	309'	1 700'	15 071'
Augmentation de capital		4 000'			
Variation réserves 2006				76'	
Etat au 31.12.2006	4 800'	12 263'	309'	1 776'	19 147'
Augmentation de capital		4 000'			
Variation réserves 2007				6'	
Etat au 31.12.2007	4 800'	16 263'	309'	1 782'	23 153'

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2007

### 21. Actionnaires importants

2006						2007						Actionnaire
Action A	Action B	Total	%A	%B	% total	Action A	Action B	Total	%A	%B	% total	
	13255	13255		7.77	7.77		17661	17661		8.39	8.39	Danial O.
	4010	4010		2.35	2.35		14279	14279		6.78	6.78	Finial Capital SA
<b>10322</b>	<b>210</b>	<b>10532</b>	<b>6.05</b>	<b>0.12</b>	<b>6.17</b>	<b>10322</b>	<b>710</b>	<b>11032</b>	<b>4.90</b>	<b>0.34</b>	<b>5.24</b>	ABVL
	5000	5000		2.93	2.93		10000	10000		4.75	4.75	Commune de Lausanne
8000	8000	8000	4.69	4.69	4.69	8000	8000	8000	3.80	3.80	3.80	Sandoz FF Holding SA
<b>6729</b>	<b>6729</b>	<b>6729</b>	<b>3.94</b>	<b>3.94</b>	<b>3.94</b>	<b>6729</b>	<b>6729</b>	<b>6729</b>	<b>3.19</b>	<b>3.19</b>	<b>3.19</b>	Banque Cantonale Vaudoise
<b>6670</b>	<b>6670</b>	<b>6670</b>	<b>3.91</b>	<b>3.91</b>	<b>3.91</b>	<b>6670</b>	<b>6670</b>	<b>6670</b>	<b>3.17</b>	<b>3.17</b>	<b>3.17</b>	Landolt A.
	5000	5000		2.93	2.93		5000	5000		2.37	2.37	Ville de Genève
<b>2890</b>	<b>1575</b>	<b>4465</b>	<b>1.69</b>	<b>0.92</b>	<b>2.62</b>	<b>2890</b>	<b>1575</b>	<b>4465</b>	<b>1.37</b>	<b>0.75</b>	<b>2.12</b>	Confédération Suisse
<b>3445</b>	<b>5</b>	<b>3450</b>	<b>2.02</b>	<b>2.02</b>	<b>2.02</b>	<b>3445</b>	<b>5</b>	<b>3450</b>	<b>1.64</b>	<b>1.64</b>	<b>1.64</b>	Biotonus Clinique Bon-Port
<b>1828</b>	<b>834</b>	<b>2662</b>	<b>1.07</b>	<b>0.49</b>	<b>1.56</b>	<b>1828</b>	<b>1334</b>	<b>3162</b>	<b>0.87</b>	<b>0.63</b>	<b>1.50</b>	Etat de Genève
<b>1642</b>	<b>836</b>	<b>2478</b>	<b>0.96</b>	<b>0.49</b>	<b>1.45</b>	<b>1642</b>	<b>1456</b>	<b>3098</b>	<b>0.78</b>	<b>0.69</b>	<b>1.47</b>	Etat de Vaud
	3000	3000		1.76	1.76		3000	3000		1.42	1.42	Commune de Montreux
	2000	2000		1.17	1.17		3000	3000		1.42	1.42	Commune de Vevey
<b>2500</b>	<b>2500</b>	<b>2500</b>	<b>1.47</b>	<b>1.47</b>	<b>1.47</b>	<b>2500</b>	<b>2500</b>	<b>2500</b>	<b>1.19</b>	<b>1.19</b>	<b>1.19</b>	Bigelow-May F.
<b>145</b>	<b>2270</b>	<b>2415</b>	<b>0.08</b>	<b>1.33</b>	<b>1.42</b>	<b>145</b>	<b>2270</b>	<b>2415</b>	<b>0.07</b>	<b>1.08</b>	<b>1.15</b>	Bertarelli E.
	1332	1332		0.78	0.78		2332	2332		1.11	1.11	Conseil du Léman
	2084	2084		1.22	1.22		2069	2069		0.98	0.98	Commune de Morges
<b>45</b>	<b>2000</b>	<b>2045</b>	<b>0.03</b>	<b>1.17</b>	<b>1.20</b>	<b>45</b>	<b>2000</b>	<b>2045</b>	<b>2045</b>	<b>0.02</b>	<b>0.95</b>	De Picciotto G.
	1300	1300		0.76	0.76		1300	1300		0.62	0.62	Oesch K.
	1250	1250		0.73	0.73		1250	1250		0.59	0.59	Commune de Coppet
	500	500		0.29	0.29		1000	1000		0.47	0.47	DSR
	480	480		0.28	0.28		1000	1000		0.47	0.47	Mayor M.
<b>790</b>	<b>790</b>	<b>790</b>	<b>0.46</b>	<b>0.46</b>	<b>0.46</b>	<b>790</b>	<b>790</b>	<b>790</b>	<b>0.38</b>	<b>0.38</b>	<b>0.38</b>	Rivendell Holding SA
<b>669</b>	<b>20</b>	<b>689</b>	<b>0.39</b>	<b>0.01</b>	<b>0.40</b>	<b>669</b>	<b>20</b>	<b>689</b>	<b>0.32</b>	<b>0.01</b>	<b>0.33</b>	Menoudakos J.
	603	603		0.35	0.35		603	603		0.29	0.29	Lombard T. / LODH
	600	600		0.35	0.35		600	600		0.28	0.28	Etat Valaisan
	300	300		0.18	0.18		600	600		0.28	0.28	Commune de La Tour-de-Peilz
	572	572		0.34	0.34		572	572		0.27	0.27	Pictet C-H.
<b>218</b>	<b>212</b>	<b>430</b>	<b>0.13</b>	<b>0.12</b>	<b>0.25</b>	<b>218</b>	<b>312</b>	<b>530</b>	<b>0.10</b>	<b>0.15</b>	<b>0.25</b>	Retraites Populaires
	500	500		0.29	0.29		550	550		0.26	0.26	Patek Philippe SA
<b>289</b>	<b>162</b>	<b>444</b>	<b>0.17</b>	<b>0.09</b>	<b>0.26</b>	<b>282</b>	<b>162</b>	<b>444</b>	<b>0.13</b>	<b>0.08</b>	<b>0.21</b>	Rossi L.
<b>89</b>	<b>280</b>	<b>369</b>	<b>0.05</b>	<b>0.16</b>	<b>0.22</b>	<b>89</b>	<b>280</b>	<b>369</b>	<b>0.04</b>	<b>0.13</b>	<b>0.18</b>	de Boccard A.
<b>59</b>	<b>300</b>	<b>359</b>	<b>0.03</b>	<b>0.18</b>	<b>0.21</b>	<b>59</b>	<b>300</b>	<b>359</b>	<b>0.03</b>	<b>0.14</b>	<b>0.17</b>	Landolt F.
	3800	3800		2.23	2.23		550	550		0.26	0.26	Ville de Nyon
<i>1677</i>	<i>59785</i>	<i>61462</i>	<i>0.98</i>	<i>35.04</i>	<i>36.02</i>	<i>1677</i>	<i>63997</i>	<i>65674</i>	<i>0.80</i>	<i>30.38</i>	<i>31.18</i>	Mirabaud & Cie
												Commune de Pully
												Commune de Rolle
												Municipalité de St-Prex
												Autogrill Schweiz AG
												Petits porteurs
48000	122625	170625	28.13	71.87	100.00	48000	162625	210625	22.79	77.21	100.00	

Les collectivités publiques sont mises en évidence.

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2007

### **22. Litiges en cours :**

Divers litiges sont en cours. Ils ne mettent pas en péril la situation économique de l'entreprise.

Aucun litige significatif ne nécessite un besoin de provision dans les comptes.

### **Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de la CGN Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman, Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte de résultat, compte des immobilisations, tableau de financement et annexe) de la CGN Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC, à l'exception des dérogations mentionnées en annexe, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Compte tenu de la remarque qui suit, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un déficit au bilan de KCHF 6 593.

A la date de l'établissement de notre rapport, les comptes de l'exercice 2007 n'ont pas encore été approuvés par l'Office fédéral des transports, conformément à l'article 72 de la loi fédérale sur les chemins de fer.

L'approbation des comptes par l'Autorité de surveillance, avec ou sans réserve, vous sera en principe communiquée lors de l'Assemblée générale, complétant ainsi notre rapport conformément à l'article 33 de vos statuts.

Lausanne, le 5 avril 2008

FIDINTER S.A.



Gérald Balimann  
Expert-comptable diplômé  
Réviseur responsable



Pierre Epitoux  
Expert-comptable diplômé